

Priorité au réseau ferroviaire classique Priorité à la ligne Paris-Orléans- Limoges- Toulouse

L'Assemblée Générale de l'association « Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, réunie le 11 octobre 2014 à UZERCHE tient à rappeler unanimement (moins une voix) la nécessité actuelle et future de la ligne naturelle Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT).

Pour une desserte équilibrée de tous nos territoires, pour des raisons écologiques (réduction des gaz à effet de serre) sociales (prix du billet), pour compléter voire désaturer les lignes LGV, pour développer le fret ferroviaire, la ligne POLT est indispensable à l'activité économique de nos territoires mais également de l'ensemble de notre pays.

Pour ces raisons l'intégrité de la ligne de Paris à Toulouse doit être préservée. Ce serait une erreur majeure et la preuve d'une stratégie à courte vue de vouloir tronçonner cette radiale d'intérêt national de 713 kms.

Nous saluons les conclusions du rapport « Mobilité 21 », approuvées par le gouvernement en juillet 2013 d'accorder la priorité au réseau classique et plus particulièrement à 4 grandes lignes de Trains d'Equilibre du Territoire (TET) dont la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Nous saluons les décisions du Ministre de préserver pour POLT son statut de ligne nationale d'aménagement du territoire ; de doubler les crédits de RFF (1 milliard d'euros sur 10 ans) pour l'entretien des infrastructures ; de moderniser les matériels roulants y compris par l'achat de matériel neuf.

Nous saluons sa décision de janvier 2014 de créer un Comité de Pilotage pour mener l'ensemble de cette modernisation et élaborer un schéma directeur de la ligne.

Notre association sera particulièrement attentive à la mise en œuvre de ces décisions dont certaines se font pour l'instant attendre.

Voilà pourquoi notre assemblée générale demande instamment au gouvernement et à Monsieur le Ministre des Transports :

- 1) de procéder à la création du Comité de pilotage, promise pour le mois de septembre 2014, et de lui donner pour mission de travailler à la modernisation de la ligne POLT sur toute sa longueur et dans tous ces aspects : infrastructures, matériels roulants, dessertes, sécurité. D'associer à ce travail l'ensemble des acteurs concernés.
- 2) de procéder dans les 3 ans au renouvellement des matériels roulants en veillant à la compatibilité de ces matériels avec une ligne de 713 kms à préserver dans son intégrité. Nous pensons que quelques rames TGV pourraient compléter un matériel neuf adapté.
- 3) d'accélérer les travaux d'infrastructures avec l'objectif de dépasser le stade d'une simple remise à niveau pour aller vers une véritable modernisation de la ligne permettant des gains de temps significatifs. Ceci en veillant à ne pas affaiblir son trafic.

- 4) d'assurer les dessertes nécessaires à tous les territoires traversés par l'axe POLT en écartant définitivement l'hypothèse absurde de placer à Brive le terminus de la ligne, en condamnant la politique d'arrêt centrée sur les grandes agglomérations.

- 5) d'assurer les financements nécessaires à la modernisation de POLT dans tous ses aspects par notamment :
 - ✓ Un prélèvement supplémentaire sur les bénéfices des sociétés d'autoroutes qui s'enrichissent de 20 à 24 % par an,
 - ✓ La création, si nécessaire d'un livret d'épargne spécial transport avec une priorité pour le ferroviaire.

Ensemble : Usagers, élus, associations, forces économiques et sociales, soyons unis pour la modernisation d'une ligne indispensable sur ces 713 kms à nos territoires et au pays.
